



## Mairie de Charensat

### Réunion du 9 août 2021

**Présents** : MM. BLANCHON – BARRIERE – BUISSON – CLOAREC – CUNY – DUBOISSET – GOURSON – GRANDSAIGNE – MARTIN – MOURDON – POUCHOL – SENETAIRE

**Absents excusés** : MM. BACCONNET (pouvoir à M. BLANCHON) – DOS SANTOS (pouvoir à M. GRANDSAIGNE) – BENARD-SERRURIER

**Date de convocation** : 02/08/2021

L'an deux mil vingt et un, le neuf août à 18h45, le Conseil Municipal de Charensat, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr BLANCHON François, Maire.  
Mme DUBOISSET a été nommée secrétaire de séance.

**- Remarques CR du 10/06/2021** : \* l'achat de la balayeuse en commun avec la commune de Dontreix est en cours. Dès septembre, une réunion sera organisée avec les élus des 2 communes pour établir une convention et les modalités d'acquisition et d'utilisation. \* La rampe d'air chaud a été posée à la salle des fêtes. \* Restaurant BLANCHON Jean-Luc : l'EPF Smaf a fait plusieurs relances auprès de l'office notarial, qui semble fermé. \* La vente du terrain communal à M. FOURNIER et Mme PERIGAUD a eu lieu le 26 juillet. Le permis de construire a été accordé. Voir pour faire de la publicité pour les autres lots constructibles.

**- Approbation du compte-rendu du 10/06/2021** : 14 pour – 0 contre – 0 abstention

**- Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie programme 2021** : Monsieur le Maire rappelle le dossier de marché de travaux voies et chemins communaux - programme de travaux 2021. Il explique que suite à l'appel d'offres, 3 entreprises ont répondu, à savoir le SIVOM Auzances-Bellegarde, COLAS France établissement de Gerzat et SAS SER Puy-de-Dôme. La commission d'appel d'offres s'est réunie ce jour pour analyser les offres :

SIVOM Auzances-Bellegarde : montant des travaux 265 638,25 € HT.

COLAS France établissement de Gerzat : montant des travaux 312 605,00 € HT (mémoire technique et planning d'exécution des travaux manquants).

SAS SER Puy-de-Dôme : montant des travaux 430 264,89 € HT.

Après analyses des offres (critères prix/technique/planning), la commission d'appel d'offres a choisi le SIVOM Auzances-Bellegarde. Accord avec 14 pour 0 contre 0 abstention pour le devis du SIVOM d'Auzances-Bellegarde pour un montant de 265 638,25 € H.T. La 1<sup>ère</sup> tranche se fera sur septembre 2021, la liste des chemins à faire en priorité sera communiquée au SIVOM.

**- Projet de contrat Etat-ONF 2021-2025** : Monsieur le Maire présente le projet de contrat proposé par l'Etat. Ce contrat prévoit d'apporter un soutien complémentaire des communes propriétaires de forêts, à hauteur de 7,5 M€ en 2023 et 10 M€ en 2024 et 2025, ainsi que l'adaptation des moyens de l'ONF en cohérence avec la trajectoire financière validée par l'Etat. Considérant entre autres que l'impact serait considérable sur le budget des communes propriétaires de forêts, le Maire propose le retrait de la contribution complémentaire des communes et la révision complète du projet de contrat Etat-ONF 2021-2025. Accord avec 14 pour – 0 contre – 0 abstention.

**- Prix du repas de la cantine scolaire année 2021-2022** : Monsieur le Maire explique que le prix du repas de la cantine scolaire est actuellement de 3.00 € et propose de ne pas l'augmenter pour l'année 2021-2022. Accord avec 14 pour -0 contre – 0 abstention pour maintenir le prix à 3,00 €.

**- Modification des statuts du SIEG** : Monsieur le Maire explique que les statuts du SIEG ont été modifiés en juin 2021 et qu'il est nécessaire de les approuver. Les modifications portent notamment sur le changement de nom : le SIEG devient « territoire d'énergie Puy-de-Dôme », et sur la prise en compte de la fusion de certaines communes adhérentes. Accord avec 14 pour -0 contre – 0 abstention.

**- Subvention au comité des fêtes** : Monsieur le Maire donne lecture de la demande de subvention du comité des fêtes pour l'organisation de la fête 2021 et plus précisément le feu d'artifice. Il rappelle que pour l'année 2020 il n'y a exceptionnellement pas eu de subvention du fait de l'annulation de la fête (crise

sanitaire). Accord à 14 pour – 0 contre – 0 abstention pour verser une subvention de 4 000 € au comité des fêtes pour le feu d'artifice 2021.

**- Motion chasse :** Monsieur le Maire rappelle que lors de la précédente réunion les membres du conseil avaient décidé de prendre une motion pour palier aux problèmes récurrents de chasse sur la commune. Accord avec 14 pour -0 contre – 0 abstention pour demander :

- La mise en place de mesures beaucoup plus drastiques pour assurer la sécurité des autres utilisateurs de l'espace public en période de chasse lors des activités de la société « Amicale du champ des pierres »,
- L'attribution de plans de chasse sur des territoires très clairement définis pour l'Amicale des chasseurs de Charensat,
- La suppression des plans de chasse à la société « Amicale du champ des pierres » qui multiplie les infractions et les incivilités,
- La transparence en ce qui concerne les litiges en cours et à venir,
- La mise en place de sanctions pour les acteurs de certaines actions de chasse qui ne se soucient aucunement d'autrui et qui ont des comportements totalement inadmissibles et irresponsables.
- Que des mesures soient prises pour mettre fin à ce sentiment d'impunité.

**- Devis et courriers divers :**

**Devis :**

\* devis pour l'achat d'un tracteur. Il est nécessaire d'acquérir un tracteur avec options lame de neige et tondeuse arrière pour l'entretien des terrains communaux. 3 devis ont été demandés auprès des établissements DUMONTAUX et DORAT (la SARL VIGNERESSE n'a pas pu donner de suite favorable par manque de retour de son fournisseur) : SA DUMONTAUX Père & Fils (23 DONTREIX) Tracteur 14 991.67 € + roues gazon 2 083.33 € + relevage avant 3 200.00 € + lame à neige avec roues 1M70 3 000.00 € + tondeuse conducteur porté 1 458.33 € + kit amortisseur 450.00 € TOTAL 25 183.33 € HT  
SAS DORAT VERTS LOISIRS (63 COURNON D'AUV) Tracteur 17 168.30 € + roues gazon 1 774.80 € + chargeur frontal 3 672.00 € + 3e fonction chargeur 732.60 € + contrepoids universel 259.20 € + tondeuse arrière 1 485.00 € + kit mulching 382.50 € TOTAL 25 474.40 € HT (prix lame à neige non communiqué)  
Accord avec 14 pour – 0 contre – 0 abstention pour le devis de la SA DUMONTAUX.

\* Prévoir l'achat d'un véhicule pour Jean-Michel, et laisser celui qu'il a actuellement pour les agents à l'étang de Chancelade.

**Courriers :**

\* Avenant à la convention de mise à disposition de la parcelle E 531 par l'EPF Smaf : il est nécessaire de faire un avenant à la convention de mise à disposition pour travaux sur la parcelle E 531, signée le 10 février 2015 par l'EPF Smaf et la commune de Charensat. En effet, il doit être précisé à l'article 1 que la commune est autorisée à déposer un permis pour la construction d'un bâtiment d'accueil, d'information et à usage de refuge sur ledit avenant. Accord avec 14 pour – 0 contre – 0 abstention.

\* Demande de Monsieur SAHUC pour l'organisation d'un concours de pêche aux carnassiers le 24 octobre 2021 sur l'étang de Chancelade. Proposition de 40 embarcations avec participation de 15 €/participant pour la régie pêche Chancelade. Accord avec 14 pour – 0 contre – 0 abstention

\* Lecture d'une infraction au règlement carpiste relevée le 16/07/2021 par le garde pêche Baptiste CARRAT sur l'étang de Chancelade pour non-respect de l'article 7 du règlement. Décision du conseil municipal (à 14 pour – 0 contre – 0 abstention) de déposer une plainte contre la personne ayant commis l'infraction (le Maire se chargera d'aller à la gendarmerie).

\* Demande du Club de l'Avenir de la gratuité de la salle des fêtes pour le repas du 21/08/2021 organisé à l'occasion des 40 ans du club. Accord avec 14 pour – 0 contre – 0 abstention

\* Demande de Madame Joëlle RIQUE pour l'achat d'une partie d'un terrain communal adossé à sa maison aux Marmétoux, pour faire son assainissement. Proposition de se rendre sur place pour voir les différentes possibilités.

\* Emmaüs : la question est posée sur le rendez-vous prévu avec la direction pour l'implantation d'un local de tri des collectes : l'entretien aura lieu 2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre

\* Baignade à Chancelade : un rendez-vous est prévu en septembre avec un conseiller d'animation sportive de l'académie de Clermont-Ferrand.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Les Membres,